

Faculté des sciences sociales | Faculty of Social Sciences

Département de science économique | Department of Economics

Introduction à la microéconomie **ECO1504 C, trimestre d'automne 2023**

Information du cours

Horaire du cours: Lundi 16h00 – 17h20; Mercredi 14h30 – 15h50, en personne

Salle de cours: 125 University (MNT) 203

Information du professeur / de la professeure

Nom : Aissata Boubacar Moumouni Email : aboubaca@uottawa.ca

Numéro de téléphone : 613-562-5800 poste 2732

Disponibilité / Heures de bureau : Mercredi de 13h00 à 14h20 et Jeudi 10h00 - 11h20

Bureau: 7023 FSS

Préférences de communication : Courriel

Autre(s) instructeur(s) / Assistant.e(s):

Nom: Yuwei Li

Email: yli672@uottawa.ca

Heures de bureau: Mardi: 9h30 à 11h00 et Jeudi: 14h00 à 15h30

Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire *complètement* ce plan de cours et explorer les ressources associées. Les réponses à plusieurs questions se trouvent dans ce document et nous renvoyons les étudiants au plan de cours si la réponse est déjà disponible. Veuillez allouer au moins **deux (2) jours ouvrables** pour une réponse avant de faire un suivi ou d'essayer de nous rejoindre via un autre mode de communication.

Description officielle du cours

Dans ce cours, nous aborderons les thématiques suivantes : Les principes de l'économie. L'art de la pensée économiste. L'interdépendance et les gains tires de l'échange. L'offre et la demande et l'équilibre du marché. L'élasticité. Les consommateurs, les producteurs et l'efficience des marches. La taxation. La production. Les firmes et le marché parfaitement concurrentiel. Le monopole. Les externalités. Les biens publics et les ressources communes.

Description supplémentaire pour le cours

L'objectif premier de ce cours est d'introduire l'étudiant(e) aux principes de base de la microéconomie. La microéconomie est la branche de l'économie qui étudie le comportement des agents économiques ainsi que leur interaction sur le marché. En effet, l'économie est composée d'agents, qui, faisant face à des contraintes de ressources et de coûts parce qu'ils ne peuvent pas tout faire ou tout avoir, prennent des décisions pour maximiser leur bien-être individuel ou collectif.

Résultats d'apprentissage du cours

Résultats d'apprentissage généraux

A la fin de ce cours, l'étudiant(e) doit être capable d'expliquer les principes clés de la microéconomie. Par ailleurs, l'étudiant(e) doit être à mesure d'analyser un problème économique concret à l'aide des outils statistiques et mathématiques de base, à savoir les graphiques, les tableaux et équations simples.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Spécifiquement, à la fin de ce cours, l'étudiant(e) doit être en mesure de:

- Définir l'économie en tant que science;
- Penser et argumuter comme un économiste;
- Énumérer les dix principes de l'économie;
- Expliquer la théorie des avantages comparatifs;
- Expliquer les theories fondamentales de l'offre et la demande et l'équilibre du marché;
- Expliquer le concept de l'élasticité
- Aborder et expliquer les concepts de surplus du consommateur et du surplus du producteur ainsi que les coûts de la taxation;
- Expliquer la notion de coût èconomique;
- Reconnaître et comprendre la nature d'une externalité;
- Aborder la notion du monopole;
- Reconnaître les biens publics des autres biens que regorge une économie.

Méthodes pédagogiques

Ce cours est offert en présentiel et en ligne et s'appuie sur cinq éléments pour faciliter l'apprentissage :

- A. Les leçons : se dérouleront selon les points ci-dessous :
 - La leçon: chaque cours consistera en un exposé oral et écrit, appuyé par les slides contenant les connaissances essentielles de la leçon. Cet exposé sera interrompu à intervalle régulier pour poser ou répondre aux questions des étudiant.e.s.
 - Des exercices pratiques et leurs solutions après la leçon : Je vous posterai à la fin de chaque chapitre des exercices ainsi que leurs solutions.

- **B.** Le manuel de cours : le manuel utilisé dans ce cours est celui de Mankiw, Belzile and Pépin, Principes de Microéconomie, 2e, Modulo, 2014 et le guide de l'étudiant Manouchehri, Fortura and Prud'homme, Guide de l'étudiant, 2e, Modulo, 2014 qui accompagne le manuel (voir ci-dessous comment vous les procurer). La consultation régulière des chapitres du livre objet de ce cours vous aidera sans aucun doute à assimiler davantage la matière et à mieux vous apprêter pour les examens.
- **C. Heures de bureau:** Les mercredi de 13h00 à 14h20 et jeudi 16h00 17h20 je tiendrai des heures de bureau. Vous pourrez me rencontrer durant ces heures pour me poser vos questions.
- **D.** Heures de bureau de l'assistant (e): Vous pourrez avoir également des sessions de questions réponses avec l'assistant (e) d'enseignement durant ses heures de bureau.
- **E. Échange par courriel:** Les questions envoyées par courriel à l'enseignante et à l'assistant en dehors des heures de bureau devraient recevoir une réponse dans un délai de deux jours ouvrables suivant la réception du courriel. Notez que le professeur se réserve le droit ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat. Veuillez toujours utiliser votre adresse courriels @uottawa pour communiquer avec l'enseignant ou l'assistant tout au long de la session.

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des leçons et des exercices. Pour toutes questions posées qui prouvent que l'étudiant(e) n'a pas suivi le cours et lu les notes de cours, l'enseignante se réserve le droit de vous référer à votre matériel de cours.

L'assiduité aux cours ainsi que la résolution des exercices pratiques est nécessaire pour bien réussir le cours.

En outre, vous serez jugés sur la qualité de la langue, alors prenez le soin d'éviter les fautes d'orthographes, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc.

Semaine	Date	Lectures	Évaluations
Semaine 1	6 Septembre 2023	 Présentation générale du cours Chapitre 1 : Dix principes d'économie 	
Semaine 2	11 Septembre 2023	Chapitre 1 : Dix principes d'économie (suite)	
	13 Septembre 2023	Chapitre 2- Penser comme un économiste	
Semaine 3	18 Septembre 2023	Chapitre 2- Penser comme un économiste (suite)	
	20 Septembre 2023	Chapitre 3 : L'interdépendance et les gains tirés de l'échange	

Semaine 4	25 Septembre 2023	Chapitre 4- Les forces du	Quiz 1
	27 Septembre 2023	marché : l'offre et la	
		demande	
Semaine 5	2 Octobre 2023	Chapitre 5 - L'élasticité et	
	4 Octobre 2023	ses applications	
Semaine 6	9 Octobre 2023	Chapitre 7 - Les	Quiz 2
	11 Octobre 2023	consommateurs, les	
	producteurs et l'efficience		
		des marchés	
Semaine 7	16 Octobre 2023	Chapitre 6 : L'offre et la	
	18 Octobre 2023	demande et les politiques	
		publiques	
Semaine 8	emaine 8 30 Octobre 2023	Chapitre 8 - Application : les	Quiz 3
	1 Novembre 2023	coûts de la taxation	
Semaine 9	aine 9 6 Novembre 2023 Chapitre 13	Chapitre 13 - Les coûts de	
	8 Novembre 2023	production	
Semaine 10	13 Novembre 2023	Chapitre 14 - Les firmes sur	Quiz 4
	15 Novembre 2023	les marchés parfaitement	
		concurrentiels	
Semaine 11	20 Novembre 2023	Chapitre 15 - Le monopole	
	22 Novembre 2023		
Semaine 12	27 Novembre 2023	Chapitre 10 - Les	Quiz 5
	29 Novembre 2023	externalités	
		Chapitre 11 - Les biens	
		publics et les ressources	
		communes	
Période des examens			

Stratégie d'évaluation

Dans ce cours vous serez évaluer de deux manières:

A. Une série de Quiz: Chaque lundi sur deux, du 25 Septembre 2023 au 27 Novembre 2023 inclusivement vous aurez un quiz de maximum 1h00. Cela fera un total de 5 quiz pour la session. Chacun des quiz couvrira tous les cours dispensés avant le jour du quiz (veuillez consulter le programme du cours ci-dessous pour avoir les dates exactes des quiz). Le quiz évaluera votre compréhension de la matière. Les quiz seront sous forme de question à choix multiples, de questions à trous et/ou de problèmes à résoudre. Votre note finale tiendra uniquement compte des 3 quiz pour lesquels vous aurez obtenu les notes les plus élevés. Chacune de ces 3 notes comptera pour 20% de votre note finale. Les Quiz sont obligatoires et vous n'aurez pas la possibilité de demander une reprise en cas d'absence. Toute absence à un quiz sera sanctionnée par la note de 0% pour ce quiz.

B. Un examen final: La date de l'examen final vous sera communiqué plus tard. L'examen final sera sous forme de question à choix multiples et comportera 100 questions. Il comptera pour 40% de votre note finale. L'examen final sera cumulatif, ce qui signifie que les questions pourront porter sur la totalité de ce qui a été étudié depuis le début de la session.

Considérant que Q1, Q2, Q3 représentent vos 3 notes les plus élevées parmi les 5 quiz et EF représente votre note à l'examen final, votre note finale sera:

Note finale =0.2**Q*1 + 0.2**Q*2 + 0.2**Q*3 + 0.4**EF*

	a l'Université d'Ottaw al.uottawa.ca/fr/evalua	va pour attribuer les notes	
Notes Alpha	Valeur numérique	Échelle numérique des notes	
A+	10	90-100	
Α	9	85-89	

Hotos Alpha	Valoui Halliolique	Editeria namerique des notes
A+	10	90-100
Α	9	85-89
A-	8	80-84
B+	7	75-79
В	6	70-74
C+	5	65-69
С	4	60-64
D+	3	55-59
D	2	50-54
E	1	40-49
F	0	0-39
ABS	0	Absent
EIN	0	Échec/Incomplet

Présence au cours

La présence à chaque séance est obligatoire. Vous devez vous présenter au début de la séance et, sauf en cas d'urgence, rester pendant toute la session.

Politique par rapport à la note EIN (échec)

Dans tous les cours en science économique, les étudiants qui n'accomplissent pas du travail (soit une seule évaluation ou une combinaison d'évaluations) valant un total de 25% ou plus de la note finale recevront une note EIN dans le cours. La note EIN équivaut à une note d'échec (F). Voir le règlement A-3 (https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglements-academiques/a-3-systeme-notation) pour plus de détails. À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec.

Examens manqués et demandes de note différée

Une absence à une évaluation qui n'est pas excusée entraînera une note de 0. Les étudiant.e.s peuvent demander d'être dispensé.e.s d'écrire un examen/test ou de reporter à une date ultérieure un examen/test/travail en remplissant en ligne le <u>formulaire de demande de note différée</u>, et en y joignant un certificat médical et tout autre document pertinent, dans les cinq jours ouvrables suivant l'évaluation. Un seul différé peut être accordé par cours. Les étudiants dont la demande est approuvée seront tenus de rédiger une évaluation différée, sauf si le professeur propose un schème de repondération (si disponible, un tel schème est décrit dans ce syllabus). Une évaluation différée doit être prise dès que possible après la date d'origine, mais en tout cas au plus tard six (6) mois après la fin du trimestre (<u>Règlement académique A-8</u>).

Les examens finaux différés auront lieu le samedi 13 janvier 2024 à 9h00 a.m.

Les étudiants doivent réfléchir profondément avant de demander un examen différé, car ils ne peuvent bénéficier que d'un seul report par cours. Les étudiants qui ont du mal à suivre leur emploi du temps peuvent trouver utile de se retirer du cours et de le reprendre à une date ultérieure. À l'automne 2023, la date limite pour abandonner un cours (sans remboursement financier) est le 17 novembre. Pour plus d'information sur l'abandon d'un cours, consultez le lien https://www.uottawa.ca/etudiants-actuels/inscription-cours.

Conflits d'examen

Tout conflit avec un examen de mi-session doit être signalé au professeur au début du trimestre. Cette demande est particulièrement applicable au conflit de type 3 (deux examens en classe consécutifs) pour les étudiants ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

Tout conflit avec un examen final doit être signalé au bureau de premier cycle de la Faculté dès que le calendrier d'examen final est publié.

Travaux en retard

Tous travaux doivent être soumis à la date et à l'heure prévues.

Toutes les soumissions en retard seront immédiatement pénalisées de 5%, avec un supplément de 5% pour chaque jour de retard, jusqu'à un maximum de 3 jours, y compris les week-ends. **Après trois jours, vous recevra une note de zéro (0 %).**

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical dans un délai de cinq jours ouvrables après la date de l'examen ou de remise du travail, sinon la personne sera pénalisée.

La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Intégrité des examens

Les examens se feront sur Brightspace et utiliseront les outils de surveillance suivant : Respondus Lockdown Browser et la surveillance en temps réel avec Zoom (Zoom Live Proctoring). Ces outils permettent de bloquer l'accès à des applications et la navigation sur Internet durant l'examen. Il est important de noter qu'il n'y a pas d'enregistrement des étudiants durant l'examen (pas l'utilisation de Respondus Monitor). Vous devrez accepter les termes et conditions pour l''installation du Lockdown Browser. Votre caméra doit être allumée en tout temps durant l'examen.

Matériel requis

Le manuel du cours: Mankiw, Belzile et Pépin, Principes de Microéconomie, 2e, Modulo, 2014. Le manuel est disponible à la librairie universitaire. Vous pouvez le commander en ligne auprès de la librairie de l'université https://www.bkstr.com/ottawastore/fr/home.

Le guide de l'étudiant accompagnant le manuel: Manouchehri, Fortura et Prud'homme, Guide de l'étudiant, 2e, Modulo, 2014. Vous pouvez également le commander en ligne également auprès de la libraire de l'université https://www.bkstr.com/ottawastore/fr/home.

Bibliographie

Ce cours se base entièrement sur le manuel de Mankiw, Belzile et Pépin, Principes de Microéconomie, 2e, Modulo, 2014 (voir ci-dessus comment vous le procurer).

Affirmation autochtone

ANISHINÀBE

Ni manàdjiyànànig Màmìwininì Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo akì eko weshkad. Ako nongom ega wìkàd kì mìgiwewàdj.

Ni manàdjiyànànig kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg Kanadàng eji ondàpinangig endàwàdjin Odàwàng.

Ninisidawinawànànig kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejeyàdizidjig. Nigijeweninmànànig ogog kà nìgànì sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànikàdj.

Écouter la version audio

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés.

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Droit de propriété intellectuelle du contenu de cours

Si vous désirez des clarifications concernant le droit de propriété intellectuelle du contenu de cours, veuillez consulter la page web du Bureau du droit d'auteur ou consulter votre professeur.e.

Politiques institutionnelles et règlements académiques

Il est très important de connaître les politiques institutionnelles et les règlements académiques associés à votre succès scolaire. Ces informations sont disponibles sur le site web de la Faculté des sciences sociales, à la section <u>Carrefour étudiant</u> sous l'onglet « Politiques institutionnelles et règlements académiques ».

Règlement sur la fraude scolaire

Si vous désirez des clarifications concernant l'ntégrité et l'inconduite académique, veuillez consulter le Règlement académique A-4 ou consulter votre professeur.e.

Règlement académique A-1 sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa

Selon le <u>Règlement Académique A-1</u>: « Les membres de la population étudiante ont le droit de rédiger leurs travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de leur choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence. »